

Il est évident que cette station de quarantaine n'est pas en rapport avec l'importance des ports de la Colombie Anglaise particulièrement ceux de Victoria et de Vancouver. Du 1er janvier au 1er octobre, l'année dernière (1891), 28 vaisseaux portant des émigrants sont arrivés à Victoria et le surintendant de la quarantaine estime à 800 par année le nombre des vaisseaux (cabotage inclus) qui viennent dans ce port, et qui peuvent, un jour ou l'autre, requérir ses services.

Il manque à la station de Victoria : 1° un quai où les vaisseaux puissent aborder pour y subir la désinfection ; 2° des étuves pour la désinfection par la vapeur ; 3° un réservoir pour la solution mercurielle ; 4° des bâtisses pour y loger les passagers qui peuvent être détenus en quarantaine ; 5° un mobilier suffisant pour mettre l'hôpital en état de service à n'importe quel moment ; 6° un approvisionnement d'eau au moyen de puits artésiens ; 7° un personnel suffisant pour y opérer le traitement des vaisseaux en aussi peu de temps que possible ; 8° au moins un garde-malade pour prendre soin des patients dès leur débarquement.

A l'heure qu'il est, non seulement cette station laisse beaucoup à désirer sous le rapport de la désinfection, mais son manque d'organisation fait qu'un vaisseau y est détenu beaucoup plus longtemps qu'il le serait si elle avait le personnel nécessaire et si elle était munie des appareils voulus pour la désinfection.

Un code de réglemens spécialement appropriés à la Colombie Anglaise devrait être publié sans retard, afin de décharger l'officier de quarantaine d'une responsabilité qu'il trouve lui-même très grande : celle d'avoir à décider quels sont ceux des réglemens de la Grosse Ile qui sont applicables à son port.

La discrétion qu'on lui laisse exercer sur ce point peut, un jour ou l'autre, le mettre dans le cas de mécontenter des compagnies de transport puissantes qui, intéressées à ne pas voir d'analogie dans l'application des réglemens, pourraient chercher à faire annuler la décision qu'il aurait prise dans l'intérêt de la salubrité publique.

Il n'y a que les vaisseaux dont la destination est Victoria, ou qui doivent y faire escale, qui sont inspectés par l'officier de quarantaine de Albert Head. Les vaisseaux destinés aux autres ports ne viennent à Albert Head que pour y subir leur désinfection ou